



Site Ramsar « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »

30 avril 2019

Conseil départemental de la Somme
Direction de l'environnement et des énergies



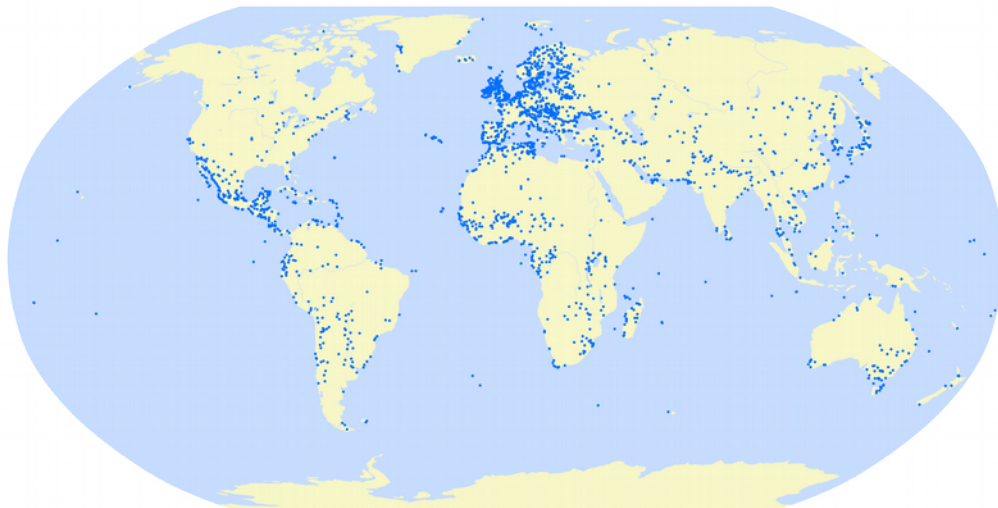
SOMMAIRE

1. **Rappel de la convention sur les zones humides**
2. **Localisation du site**
3. **Héritage du passé**
4. **Les usages actuels**
5. **Critères de la labellisation du site**
6. **Plus-value de la labellisation**
7. **Menaces pesant sur le site**
8. **Rédaction du plan de gestion intégrateur**
9. **Exemple de projets pilotes**

1 – Rappel de la convention sur les zones humides



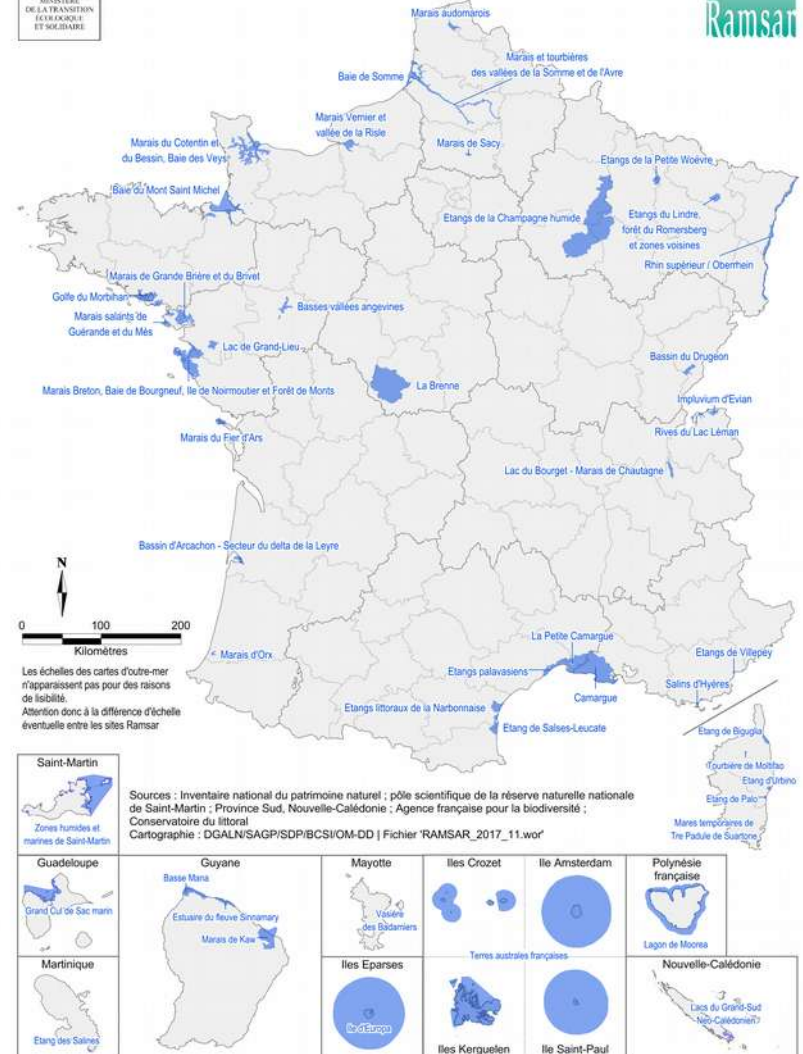
CONVENTION ON WETLANDS
 CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
 CONVENCION SOBRE LOS HUMEDALES
 (Ramsar, Iran, 1971)



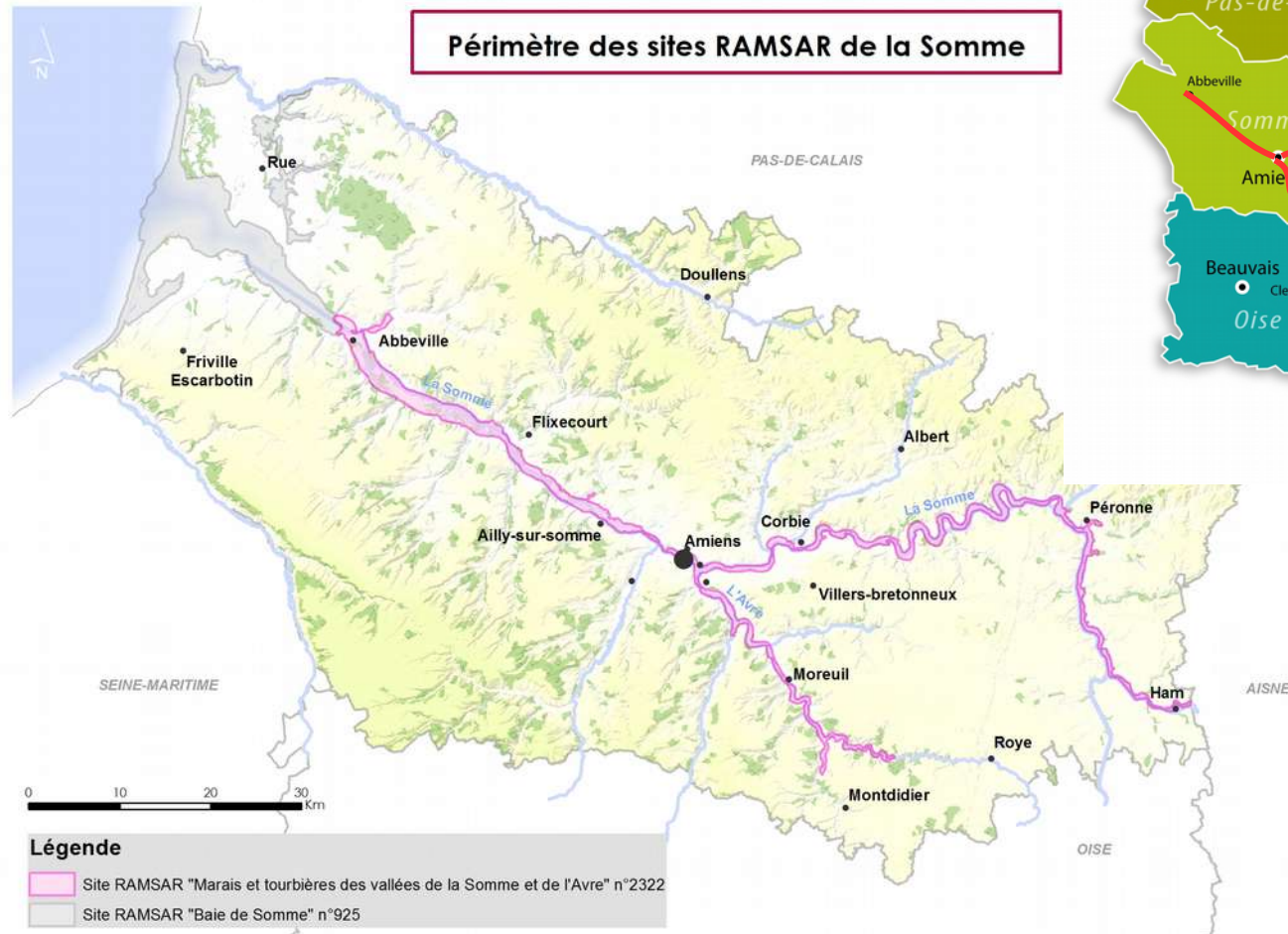
2341 sites Ramsar dans le monde



Les zones humides d'importance internationale en France désignées au titre de la Convention de Ramsar



2 – Localisation du site





Étangs issus du tourbage
(moyenne Somme)



Bocage (entre Amiens et
Abbeville)



Îlots de roselière (méandres
de la Somme)



Mosaïque de milieux
tourbeux (aval d'Amiens)



Bas-marais (entre
Amiens et Abbeville)



Marais maraîchers
(Hardines)



Boisements tourbeux
(Haute Somme)

3- Héritage du passé



4- Les usages actuels



5- Le 18 décembre 2017, les « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » sont labellisés Ramsar et deviennent le 48ème site Ramsar français .

9 critères :

- 1- Zone humide, rare ou unique, naturelle ou quasi naturelle.
- 2- Elle abrite des espèces ou des communautés vulnérables ou menacées.
- 3- Elle abrite des populations importantes pour le maintien de la diversité biologique.
- 4- Elle abrite des espèces à un stade critique de leur cycle de vie.
- 5- Elle compte plus de 20 000 oiseaux.
- 6- Elle abrite plus de 1 % de la population d'une espèce d'oiseau d'eau.
- 7- Elle abrite plusieurs espèces piscicoles contribuant à la diversité biologique.
- 8- Elle sert de refuge, de voie de migration ou de lieu de reproduction pour les poissons.
- 9- Elle abrite plus de 1 % des individus d'une espèce dépendante des zones humides.



5- Labellisation des « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » comme le 48ème site Ramsar français le 17 décembre 2017.

9 critères :

1- Zone humide, rare ou unique, naturelle ou quasi naturelle.

2- Elle abrite des espèces ou des communautés vulnérables ou menacées. →

3- Elle abrite des populations importantes pour le maintien de la diversité biologique. →

4- Elle abrite des espèces à un stade critique de leur cycle de vie.

5- Elle compte plus de 20 000 oiseaux.

6- Elle abrite plus de 1 % de la population d'une espèce d'oiseau d'eau.

7- Elle abrite plusieurs espèces piscicoles contribuant à la diversité biologique.

8- Elle sert de refuge, de voie de migration ou de lieu de reproduction pour les poissons.

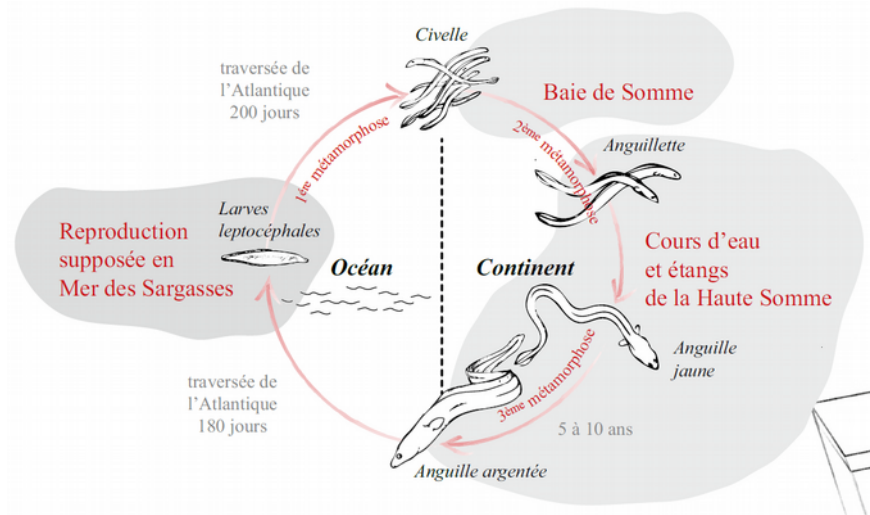
9- Elle abrite plus de 1 % des individus d'une espèce dépendante des zones humides.



5- Labellisation des « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » comme le 48ème site Ramsar français le 17 décembre 2017.

9 critères :

- 1- Zone humide, rare ou unique, naturelle ou quasi naturelle.
- 2- Elle abrite des espèces ou des communautés vulnérables ou menacées.
- 3- Elle abrite des populations importantes pour le maintien de la diversité biologique.
- 4- Elle abrite des espèces à un stade critique de leur cycle de vie. →
- 5- Elle compte plus de 20 000 oiseaux.
- 6- Elle abrite plus de 1 % de la population d'une espèce d'oiseau d'eau.
- 7- Elle abrite plusieurs espèces piscicoles contribuant à la diversité biologique.
- 8- Elle sert de refuge, de voie de migration ou de lieu de reproduction pour les poissons.
- 9- Elle abrite plus de 1 % des individus d'une espèce dépendante des zones humides.



5- Labellisation des « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » comme le 48ème site Ramsar français le 17 décembre 2017.

9 critères :

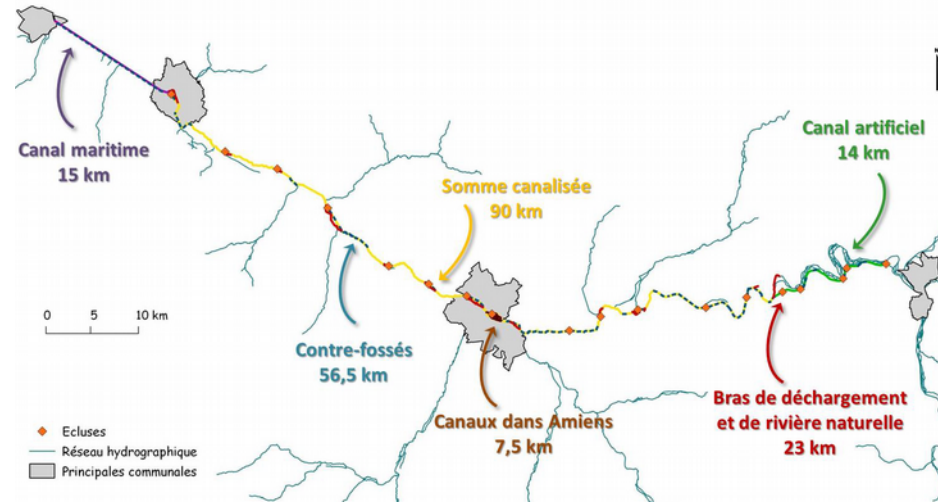
- 1- Zone humide, rare ou unique, naturelle ou quasi naturelle
- 2- Elle abrite des espèces ou des communautés vulnérables, menacées d'extinction
- 3- Elle abrite des populations importantes pour la maintien de la diversité biologique
- 4- Elle abrite des espèces à un stade critique de leur cycle de vie ou sert de refuge
- 5- Elle compte plus de 20 000 oiseaux
- 6- Elle abrite plus de 1 % des individus d'une population d'une espèce d'oiseau d'eau
- 7- Elle abrite des poissons à un stade de vie critique →
- 8- Elle sert de refuge, de voie de migration ou de lieu de reproduction pour les poissons →
- 9- Elle abrite plus de 1 % des individus d'une espèce dépendante des zones humides



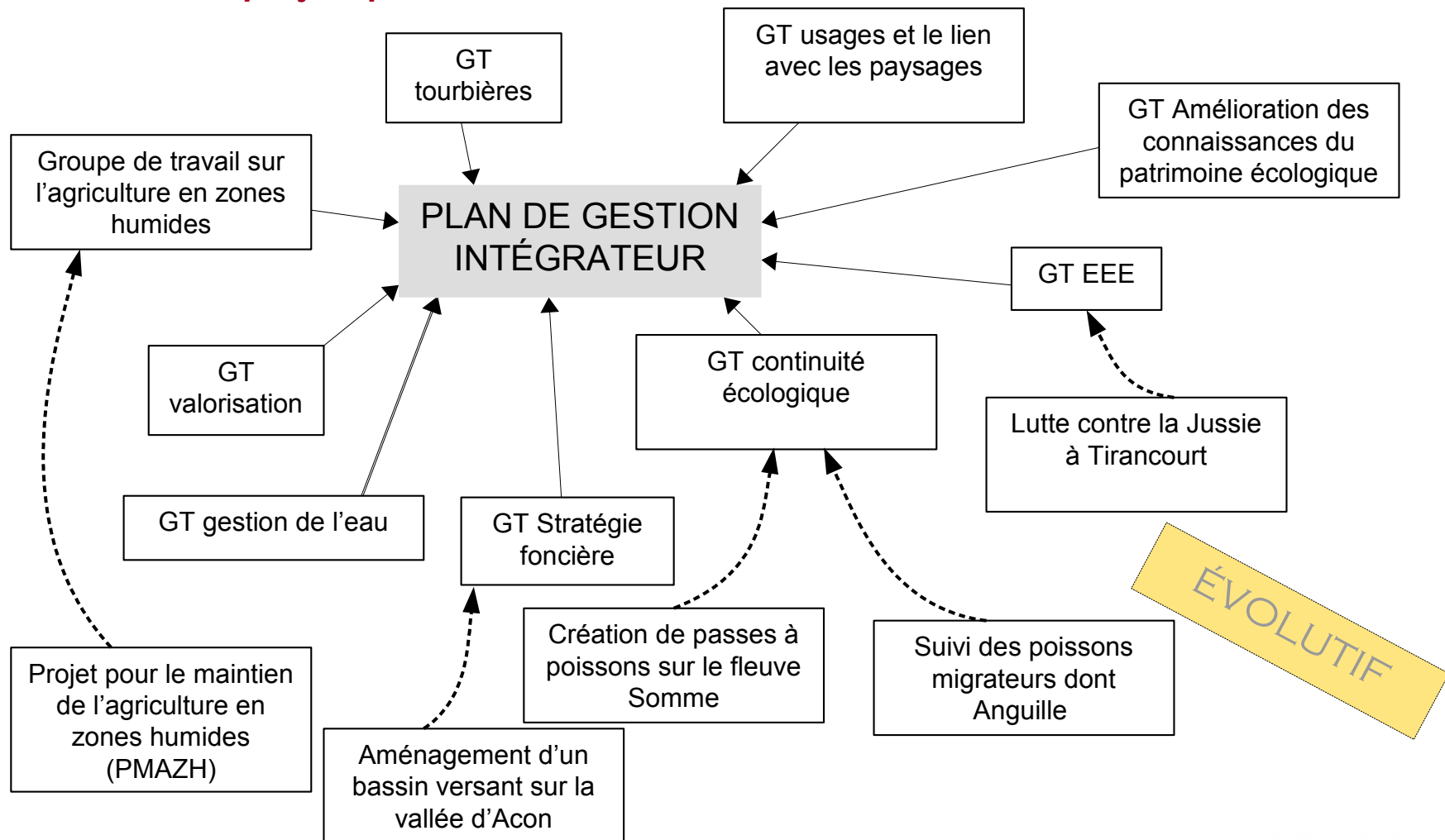
6 – Plus-value de la désignation Ramsar



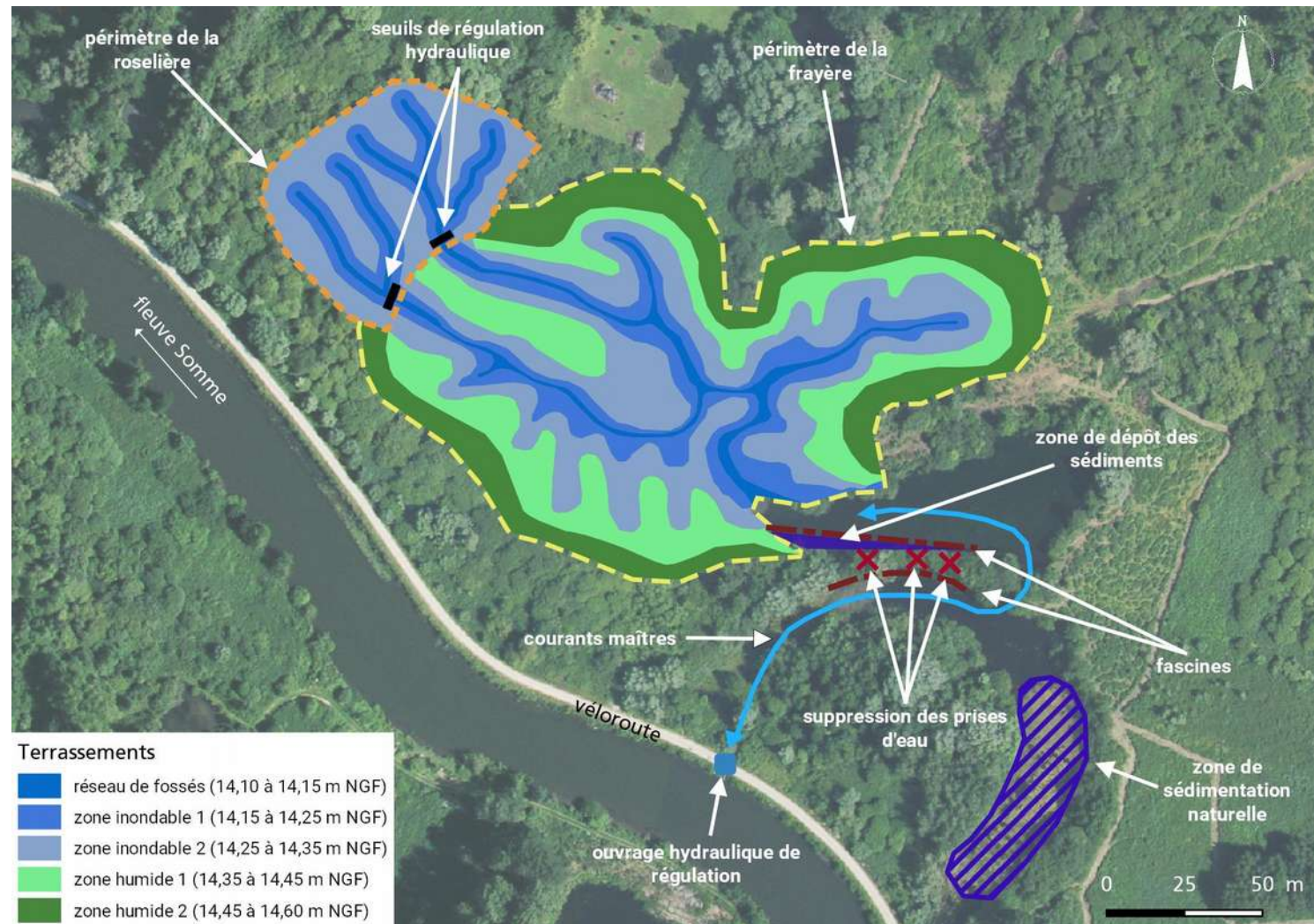
7 – Menaces pesant sur le site et premiers éléments de réponse



8 - Rédaction du plan de gestion Intégrateur du site Ramsar et déclinaison en projets pilotes



9 - Exemple de projet pilote : aménagement d'une frayère à brochets à Tirancourt





Direction de l'environnement et des énergies
Conseil départemental de la Somme
80026 Amiens